

## APENO

ASSEMBLEE GENERALE du 6 novembre 2015

SAINT LYE LA FORET

### ABSENTS EXCUSES :

Mrs J.P SUEUR Sénateur, Mme Chantal BEURIENNE, Mme Monique LAUNAY, Mr VILLEPREUX, Mr et Mme RANCOEUR, Mr et Mme BLIN, Mr Philippe LESUEUR, Mr et Mme WOISARD,

### LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 18H30

Il remercie les adhérents de leur présence et donne la parole à Nicole BEAUD'HUY pour la lecture du rapport de l'assemblée générale du 07 11 2014.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

La CSS (Commission de Suivi de Site) s'est tenue le 14 octobre 2015 sur le site de la SITA à CHEVILLY. Les membres de la CSS repartis en 5 collèges sont représentés

Collège administration de l'état (3 représentants) Collège collectivités territoriales (2 représentants du conseil départemental et 4 des communes) Collège exploitants (2 représentants SITA) Collège salariés (2 salariés protégés du site) Collège riverains (3 représentants d'associations dont le Président de L'APENO).

### BILAN D'ACTIVITE SITA 2014

En 2014 le tonnage des déchets entrants s'élève à 46 901 (objectif de rentabilité SITA 90 000), Cette diminution est due à la crise économique mais aussi en grande partie à la valorisation des déchets (recyclage de plus en plus pratiqué). A noter que pour 2015 la prévision de tonnage ne serait plus que de 40 000 tonnes. Rappel des tonnages années antérieures 2010 :60 110, 2011 : 55 348, 2012 : 58257, 2013 : 82350.

**REPARTITION DU TONNAGE 2014** : 80% LOIRET 20% EURE et LOIR et REGION PARISIENNE

DECHETS inertes : 5 528,82/TERRES POLLUEES : 335,96 / DECHETS encombrants non valorisables : 300,58  
CAOUTCHOUC /MOUSSE : 1 389,74, DECHETS de voirie : 262,6 / ORDURES ménagères :(0,04). 80%des déchets proviennent du LOIRET 20% d'EURE et LOIR et REGION PARISIENNE.

Concernant les alvéoles, les 10 et 11 sont en cours d'exploitation, la 12 est en attente de terrassement pour une exploitation au cours du premier semestre 2016 .Du fait du faible tonnage l'exploitation des alvéoles se fait par moitié et la durée de remplissage est beaucoup plus longue jusqu'à 18 mois.

L'avantage est que la surface à recouvrir est moins importante et de fait cela diminue fortement les odeurs.

Compte tenu de cette diminution d'activité le directeur de la SITA précise que l'enfouissement des déchets devrait se poursuivre jusqu'en 2030.

A l'inverse de l'enfouissement des déchets, l'activité compostage s'est développée en 2014. La production s'élève à 8770 T de compost normé en 2013 elle était de 4858 T .Cette augmentation s'explique par les difficultés à épandre les boues des stations d'épuration les normes étant devenues plus restrictives.

### INCIDENTS 2014

Aucun incident important n'a marqué l'année 2014.

1 déclenchement du portique pour radioactivité dû à une source nécessaire à un appareil de contrôle utilisé par un bureau d'étude extérieur.

25 surcharges de camions

30 bennes de déchets interdites de vidage (provenance LOIRET) 25 seulement en 2013.

Remarque **MOINS de VOLUME** (46 901 T en 2014 / 82 330T en 2013) mais **PLUS DE REFUS** .Les industriels sont moins vigilants ou sérieux.

## SURVEILLANCE DES SERVICES DE L'ETAT

Visite inopinée de la DREAL le 13 novembre 2014 en vue de contrôler les terres polluées issues de chantiers de dépollution.

Des terres polluées provenant DE PHILIPS France à CHARTRES ont été enfouies alors qu'elles ne respectaient pas les critères définis par l'exploitant. Des dépassements notables de la teneur en Chrome total ont été constatés lors d'analyses sur les déchets bruts.

Des terres polluées provenant du site SITA REMEDIATION issues du chantier CHAMPHOL ont été enfouies alors qu'elles ne respectaient pas totalement les critères définis par l'exploitant. Des dépassements de seuil (plomb) ont été constatés lors d'analyses sur les déchets bruts

Une nouvelle inspection a été réalisée le 13 octobre 2015 qui a mis en lumière malgré la réfection d'une bonne partie de la clôture d'enceinte du risque de détérioration au niveau du bassin des eaux pluviales au sud du site.

### LIXIVIATS

Les analyses réalisées sur les 5 piézomètres par un laboratoire agréé ne révèlent aucun dépassement des normes autorisées. Néanmoins quelques taux limites sont à surveiller (azote global et arsenic).Aucun commentaire sur les STEP.

### BIOGAZ

Un Arrêté du 06 12 2013 autorise la SITA à valoriser le biogaz en traitant les lixiviats.

Le biogaz sert uniquement à évaporer les lixiviats (manque de matière première).La valorisation du biogaz prévue pour produire de l'énergie ne peut se faire car les tonnages restent trop insuffisants.

### ODEURS

Les odeurs sont de moins en moins perfectibles.

### TRAVAUX

Les grillages ont été renforcés et la clôture a été doublée sur 1220m mais il reste encore une partie à restaurer ce qui devra faire l'objet d'un suivi de la part de l'APENO.

### INCENDIE

Aucun exercice n'a été réalisé avec le service départemental de défense incendie en 2015 l'exploitant s'est engagé pour que cet exercice ait lieu en 2016.

**PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER (arrêté au 30 09 2015)** par Martine BONIN trésorière.

RECETTES		DEPENSES	
SUBVENTIONS COLLECTIVITES 2015	1959,60	SUPER U achats pour AG	40,46
		PUBLIGRAPHIE BANDEROLES	127,20
ADHESIONS ASSOCIATIONS 2014 /2015	60	Ramassage ordures COURSES SUPER U	14,02
ADHESIONS PARTICULIERS 2014/2015	530		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 549,60</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>181,68</b>
<b>Solde compte courant 9141,46 / Solde livret bleu : 8 600,77 (+ intérêts 2014 98,48) = 8699,25</b>			
<b>TOTAL GENERAL au 30 09 2015 : 17 840,71 (9141,46 + 8699,25)</b>			

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité

### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Tous les membres sont reconduits dans leur mandat. Mr LAMOUREUX pose sa candidature aucune objection n'étant faite son intégration pourra être entérinée lors de la prochaine réunion du bureau.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Mr FROMENTIN représentant la mairie de SARAN intervient pour annoncer que la commune de SARAN continuera à soutenir l'APENO mais qu'elle cesse de participer financièrement.

En partenariat avec le SIRTOMRA un ramassage des déchets a eu lieu à ST LYE au printemps 2015. Une quinzaine de bénévoles de l'association ont participé . 252 kg de déchets (plastique, verre, canettes, roues de voiture bidons d'huile, etc...) ont été ramassés. .

### **Pollution atmosphérique**

Cette pollution primaire est issue des activités humaines chauffage transports procédés industriels ses causes sont donc difficiles à évaluer.

Mesure de la pollution avec installation de capteurs

Un courrier a été adressé à LIG'AIR pour effectuer des mesures aucune réponse à ce jour.

Mr Pascal GUDIN doit rencontrer Monsieur Jean COLY de l'ARS.

Une telle mesure effectuée par VERITAS est estimée entre 10 000 et 15 000 £. Il faudrait sans doute envisager une souscription pour couvrir les frais.

### **Année 2016 actions à mener :**

L'APENO s'impliquera toujours autant dans son rôle de cellule de surveillance et veillera à ce que la situation s'améliore en continuant ses actions (vigilance sur l'apport de terres polluées, clôture, exercice incendie ...)

Comme les années précédentes un ramassage de déchets sera effectué sur la commune de SAINT LYE en partenariat avec SIRTOMRA et pour la première fois avec la participation des enfants des écoles.

Un courrier sera adressé au service compétent de l'état pour que la réunion de la CSS se tienne au cours du premier trimestre afin que les informations données soient plus récentes.

La séance est levée à 19h30. Elle est suivie du pot de l'amitié

Le Président

La Secrétaire

La Trésorière